

Composante		131	UFR des Sciences, antenne du Campus 1				Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative											
Type de diplôme		Licence						Crédits	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
Mention de diplôme		GLSANTE		Santé				Nature :	préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme										
Version d'étape		SAN3L3_213		Licence 3 Sciences pour la Santé parcours Neurosciences et Sciences des Comportements				Part CC ou	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif										
								NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.											
								Coefficient	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
Régulier : oui / non ?																			
Régime spécial : oui / non ?																			
Erasmus : oui / non ?																			
Enseignement à distance : oui / non ?																			
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse :	Le cas échéant, ÉQUIVALE NCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Contrôle continu			Contrôle terminal			Contrôle terminal					
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
SEMESTRE 5																			
BLOC DISCIPLINAIRE																			
SBSNS5	SBSN5A			UE Moléculaire 5N	6			2									UE mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho		
SBSNS5	SBSN5A	O	YBSPS5A1	EC Régulation du métabolisme		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	50%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho				
SBSPS5	SBSP5A	O	YBSPS5A2	EC Biologie moléculaire		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	50%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS5	SBSN5B			UE Physiologie des grandes fonctions et pathologie	6			2									UE mutualisée avec parcours neuro. Parcours porteur physiopatho		
SBSNS5	SBSN5B	O	YBSPS5B	EC Physiologie des grandes fonctions		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	50%	EC mutualisée avec parcours neuro. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS5	SBSN5B	O	YBSPS5B2	EC Découverte de la pathologie cancéreuse		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	50%	EC mutualisée avec parcours neuro. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS5	SBSN5C	O		UE Neurosciences fondamentales	6	SAN4L3_213		Ecrit (80%)+TP (20%)	2	100%		1h30	80%	100%	UE spécifique parcours Neuro. Note TP conservée				
BLOC TRANSVERSAL																			
SBSNS5	SBSN5D			UE Transversale 5N	6			3			100%						UE mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho		
SBSNS5	SBSN5D	O	YBSPS5D1	EC Anglais		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	33%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS5	SBSN5D	O	YBSPS5D2	EC Biostatistiques		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	33%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS5	SBSN5D	O	YBSPS5D3	EC Bioinformatique		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	33%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS5	SBSN5E	o		UE Méthodologie 5N	6	SAN4L3_214		4			3						UE mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho		
SBSNS5	SBSN5E	O	YBSPS5E1	EC TP communs		SAN4L3_214		Ecrit	2						EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS5	SBSN5E	O	YBSPS5E2	EC Contenus spécifiques: méthodologie et analyse		SAN4L3_213		Oral	1						EC spécifique parcours neuro				
SBSNS5	SBSN5E	O	YBSPS5E3	EC Contenu spé: TP organe/fonction		SAN4L3_214		Ecrit	1						EC mutualisée avec parcours neuro. Parcours porteur physiopatho				
SEMESTRE 6																			
BLOC DISCIPLINAIRE																			
SBSNS6	SBSN6A			UE Cellulaire 6N	6			2									UE mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho		
SBSNS6	SBSN6A	O	YBSPS6A1	EC Biologie cellulaire		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	50%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS6	SBSN6A	O	YBSPS6A2	EC Immunologie		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	50%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS6	SBSN6B	O		UE Bases des sciences du comportement	6	SAN4L3_213		Ecrit (50%) + Oral (30%) + TP (20%)			3	100%		Ecrit	1h30	50%	100%	UE spécifique parcours Neuro. Notes TP et oral conservées	
SBSNS6	SBSN6C	O		UE Neurosciences fonctionnelles	6	SAN4L3_213		Ecrit (80%) + TP (20%)			2	100%		Ecrit	1h30	80%	100%	UE spécifique parcours Neuro. Note TP conservée	
BLOC TRANSVERSAL																			
SBSNS6	SBSN6D			UE Méthodologie 6N	6	SAN4L3_214		4			3						UE mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho		
SBSNS6	SBSN6D	O	SBSN6D2	EC Contenu spécifique neuro		SAN3L3_213		Oral	1						EC spécifique parcours neuro				
SBSNS6	SBSN6D	O	YBSPS6D1	EC CM/TP/TD Commun		SAN4L3_214		Ecrit	3						EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS6	SBSN6E	O		UE Bloc option Neurosciences	6	SAN3L3_213													
SBSNS6				Liste à Choix : 1 Choix															
SBSNS6	SBSN6E1	X		EC Neurosciences Santé	6	SAN4L3_213		Ecrit (90%) + assiduité (10%)			2	100%		Ecrit	1h30	100%	100%		
SBSNS6	SBSN6E	X		UE Santé publique & Managment	6														
SBSNS6	SBSN6E	O	YBST6E2A	EC Santé Publique		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	50%	EC mutualisée avec parcours biotechno et neuro. Parcours porteur physiopatho				
SBSNS6	SBSN6E	O	YBST6E2B	EC Managment		SAN4L3_214		Ecrit	1	100%		1h30	100%	50%	EC mutualisée avec parcours biotechno et neuro. Parcours porteur physiopatho				
UE SURNUMERAIRE																			
SAN3L3_213	SAN3L3SF			UE Stage facultatif															
SAN3L3_213	SAN3L3EE			UE Engagement étudiant															

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

Regroupement d'UE

au S5 : Bloc disciplinaire (SBSN5A+5B+5C) vs Bloc transversal/professionnalisant (SBSN5D+5E)

au S6 : Bloc disciplinaire (SBSN6A+6B+6C) vs Bloc transversal/professionnalisant (SBSN6D+(SBSN6E1 ou YBSPS6E2))

règles de compensation

Compensation entre le S5 et le S6 :

entre les regroupements cohérents d'UE défini au dessus

Si un étudiant valide un bloc (disciplinaire ou transversal) au sein d'un semestre (c-à-d, que la moyenne des UE du bloc est supérieure ou égale à 10), toutes les UE de ce bloc sont acquises (y compris par compensation, c-à-d les UE dont la moyenne est inférieure à 10) et 6 ECTS seront attribués à toutes les UE du bloc. De la même manière, la compensation d'UE au sein d'un bloc, qu'il soit disciplinaire ou transversal, est effective à l'année. Donc, si la moyenne annuelle des blocs (disciplinaire d'une part et transversal d'autre part) est supérieure ou égale à 10, toutes les UE des blocs sont acquises (et les ECTS attribués). Pour valider une année, un total de 60 ECTS doit avoir été obtenu. Les notes des UE validées (c'est à dire pour lequel 6 ECTS ont été attribués) sont conservées pour la deuxième session comme pour l'année suivante en cas de redoublement. Pour les UE non validées, une note d'EC est conservée en session 2 si elle est supérieure ou égale à 10, mais l'UE entière devra être repassée en cas de redoublement.

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 SPS mais ayant obtenu la moyenne au bloc des UE disciplinaires défini dans les MCC de L2 SPS, est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire en L3 SPS, à condition d'avoir validé sa L1 SPS.

règles de prise en compte des absences aux épreuves :

Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée. Sauf pour les éléments en ECI. ABJ et ABI : équivalent à un 0 dans le calcul de la moyenne.

Règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

Une EC validée en session 1 (note > 10/20) = report de la note en session 2 mais pas conservée en cas de redoublement

Conservation note TP :

Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)

Session 2 :

Si moins de 10 étudiants convoqués en session 2 pour un EC ou une UE, possibilité de transformer une épreuve écrite en épreuve orale

Règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	
	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT
D/	ECI* Evaluation continue intégrale	
	Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves	
	- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre	

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3	
(2)	(N1+N2+N3)/3	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU